

Ligue de Football des Pays de la Loire

Présentation des comptes annuels

Exercice clos au 30-06-2019





Ligue de Football des Pays de la Loire

172 boulevard des Pas Enchantés
B.P. 63507
44235 ST SEBASTIEN SUR LOIRE CEDEX
Téléphone : 02 40 80 70 77
Télécopie : 02 40 80 71 29
Messagerie : contact@lfpl.fff.fr

Ligue de Football des Pays de la Loire

Sommaire

Bilan Actif	- page 6
Bilan Passif	- page 7
Compte de Résultat	- page 10
Annexe	- page 13
Tableau des Immobilisations	- page 16
Tableau des Amortissements	- page 17
Etat des Provisions	- page 18
Etat des Charges et Produits Constatés d'avance	- Page 19
Etat des Immobilisations Financières	- page 20
Etat des Prêts	- page 21
Variation des fonds propres	- page 23
Etat des Emprunts	- page 23
Budget Prévisionnel	- page 25

Bilan

Bilan Actif

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

	EXERCICE AU 30/06/19			EXERCICE AU 30/06/18
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Autres immobilisations incorporelles				
Logiciels	53 239	53 239	0	0
Immobilisations corporelles :				
Siège social	6 431 194	3 897 337	2 533 856	2 718 529
Agencements Installations - matériels	1 457 563	1 074 910	382 653	248 043
Matériel de transport	385 901	275 881	110 020	174 983
Matériel de bureau et informatique	376 238	340 546	35 692	55 367
Mobilier de bureau	290 767	241 601	49 166	24 484
Immobilisations en cours	0		0	136 798
Immobilisations financières :				
Prêts FES	69 333		69 333	129 482
Autres immobilisations financières	576		576	576
SOUS TOTAL	9 064 810	5 883 514	3 181 296	3 488 263
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Marchandises	0		0	0
Créances :				
Clubs	45 422	0	45 422	43 685
Clients CRT + Ligue	121 557	0	121 557	119 953
Compte courant FFF	99 071		99 071	228 110
Autres créances	124 265		124 265	115 714
Valeurs mobilières de placement	200 000	0	200 000	200 000
Disponibilités				
Chèques à encaisser	648		648	7 102
Banques	991 779		991 779	1 401 749
Intérêts à recevoir	1 835		1 835	3 883
Caisses	7 590		7 590	3 577
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	23 667		23 667	36 725
Produits à recevoir	45 620		45 620	188 827
SOUS TOTAL	1 661 453	0	1 661 453	2 349 324
TOTAL GENERAL	10 726 263	5 883 514	4 842 749	5 837 587

Bilan Passif

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

	EXERCICE AU 30/06/19	EXERCICE AU 30/06/18
CAPITAUX PROPRES		
Fonds propres	2 175 576	2 343 457
Fond d'Entraide et de Solidarité	502 315	788 932
Prime d'émission		
Autres réserves		
Report à nouveau	0	0
Résultat de l'exercice		
"- Activité de la Ligue	23 195	-167 882
"- Activité FES	0	-175
Subventions d'investissement	404 748	524 677
Provisions réglementées		
SOUS TOTAL	3 105 834	3 489 009
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	37 213	47 630
Provisions pour charges	150 815	124 859
SOUS TOTAL	188 028	172 489
DETTES		
Emprunts et dettes financières auprès d'établissements de crédit	444 799	585 993
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189 476	167 267
Dettes fournisseurs immobilisations	0	4 929
Dettes fiscales et sociales	467 279	567 214
Compte courant Fédération Française de Football	0	0
Compte courant District de Loire-Atlantique	63 533	71 336
Compte courant District Maine et Loire	21 221	5 740
Compte courant District Mayenne	73 563	8 686
Compte courant District Sarthe	16 138	17 631
Compte courant District Vendée	23 520	98 345
Clubs de ligue	23 554	469 258
Créditeurs divers	225 804	179 690
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	0	0
SOUS TOTAL	1 548 887	2 176 089
TOTAL GENERAL	4 842 749	5 837 587

Compte de Résultat

Compte de Résultat
Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

	EXERCICE 01/07/18-30/06/19	EXERCICE 01/07/17-30/06/18
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Licences et Changement de Club	4 007 482	3 748 160
Ventes	264	10
Amendes	277 746	297 560
Cotisations	72 675	75 846
Droit de stage	606 592	454 682
Recettes et Activité CRT	907 595	889 821
Publicité, Partenariat, divers	187 744	190 716
Loyers	18 250	7 570
Subventions	1 682 370	1 514 070
Recettes Coupe de France	43 576	87 296
Journée des Ligues	30 205	21 238
Droit d'engagement	78 684	80 626
Redevances & Recettes compétitions régionales	1 097 807	814 709
Recettes affectées Fonds d'Entraide & de Solidarité	0	0
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	214 644	214 355
	9 225 634	8 396 658
CHARGES D'EXPLOITATION		
Licences et Changement de Club	580 028	405 501
Restauration - Hôtellerie - Prestation de services	566 632	508 779
Variation de stock	0	0
Publicité, cadeaux, frais divers	140 103	108 182
Achat Matériel et équipement	186 578	297 840
Electricité, gaz, eau	77 491	76 312
Fournitures Bureau et info	16 016	22 774
Sous traitance, prestation de services et locations	228 271	196 653
Entretien et maintenance (immeuble et matériel)	211 982	196 054
Assurances et redevance MDS	606 734	592 776
Intérimaires, Honoraires, examens médicaux	315 850	247 978
Mission, Réceptions, Hébergement	527 716	489 393
Défiscalisation	682	508
Affranchissement et téléphone	58 572	65 996
Impôts, taxes et versements assimilés	192 360	185 682
Salaires et traitements	1 668 022	1 812 609
Charges sociales	651 501	673 313
Dotations aux amortissements sur immobilisations	389 603	382 017
Dotations aux provisions	85 883	1 619
Coupe de France	6 837	10 944
Frais de transport et déplacements	382 193	415 029
Frais d'arbitrage	915 072	670 341
Dons et Subvention	259 700	211 635
Redevances Districts et IRFF	1 211 522	1 125 124
	9 279 348	8 697 059
RESULTAT D'EXPLOITATION :	-53 715	-300 401

Compte de Résultat (suite)
Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

	EXERCICE 01/07/18-30/06/19	EXERCICE 01/07/17-30/06/18
PRODUITS FINANCIERS		
Produits Financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	4 445	25 784
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Produits nets sur cession valeurs mobilières de placement		
	4 445	25 784
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	11 237	14 278
Intérêts sur fonds affectés FES	0	0
Charges nettes sur cession valeurs mobilières de placement	0	0
	11 237	14 278
RESULTAT FINANCIER :	-6 792	11 506
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS :	-60 507	-288 895
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	159 432	152 020
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transfert de charges		
	159 432	152 020
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	75 730	31 183
Sur opérations en capital	0	0
Secours Fonds Entraide & Solidarité		
	75 730	31 183
RESULTAT EXCEPTIONNEL :	83 702	120 838
Transferts charges FES	0	0
Impôts sur les sociétés	0	0
TOTAL DES PRODUITS	9 389 510	8 574 462
TOTAL DES CHARGES	9 366 315	8 742 519
BENEFICE OU PERTE	23 195	-168 057

Annexe

ANNEXE**Période du 01/07/2018 au 30/06/2019**

Annexe au bilan et compte de résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019, d'une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er Juillet 2018 au 30 juin 2019.

Le bilan de l'exercice et le compte de résultat ont été établis selon les dispositions du Code du Commerce, du Plan comptable Général, du règlement 99-01, des autres règlements du comité de la Réglementation Comptable et des textes pris pour leur application.

En date des 23 et 24 septembre 2016, les assemblées générales de chacune des 2 Ligues ont décidé la fusion de la Ligue Atlantique et de la Ligue du Maine par voie d'absorption de la seconde par la première. Le premier bilan de l'entité fusionnée était le 30 juin 2017. L'exercice 2018-2019 est donc le troisième exercice comptable de l'entité fusionnée.

La Ligue de Football des Pays de la Loire (LFPL) a remplacé les Ligues Atlantique et Maine. La fusion était imposée par la Fédération Française de Football dans le cadre de la réforme territoriale entreprise par le gouvernement.

Principes et méthodes comptables**1—Principes généraux**

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Dans le cadre de l'évolution des normes comptables, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005 (règlements CRC n°2002-10 et CRC n°2004-06), les composants des immobilisations décomposables doivent être amortis sur leur durée de vie.

Le texte demandait de procéder au reclassement des valeurs nettes comptables des bâtiments inscrits à l'actif au regard des nouvelles définitions et d'amortir ces dernières selon leur durée d'utilisation. Compte tenu de la valeur nette comptable non significative du bâtiment au 1er juillet 2006 de 5 730 €, aucun retraitement n'a été effectué.

Les méthodes d'évaluations retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2—Méthodes d'évaluation**2a—Immobilisations incorporelles**

Les logiciels sont amortis sur une durée de 24 mois.

2b—Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Le mali technique de fusion constaté lors de la transmission universelle du patrimoine de la SCI du Centre Régional Technique a été comptabilisé pour 1 081 K€ au 30 juin 2008. Ce mali de fusion portait sur l'ensemble immobilier (construction et terrain) du Centre Régional Technique.

Conformément au règlement de l'ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 applicable depuis les exercices ouverts au 1er janvier 2016, le mali technique a été affecté aux actifs sous-jacents et suit les règles d'amortissement de cet actif sur lequel porte la plus-value.

Au 30 juin 2017, le mali technique de fusion a ainsi été affecté pour 755 K€ aux terrains et 326 K€ aux constructions, générant une charge d'amortissement de 30 K€ (portant sur la durée d'utilisation résiduelle des actifs amortissables).

En cas de détection d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé pouvant aboutir à la comptabilisation d'une dépréciation couvrant la différence entre la valeur actuelle et la valeur comptable.

Les amortissements de dépréciation économiquement justifiés sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire :

• Siège social	7 à 25 ans
• Agencements installations	4 à 7 ans
• Agencements aménagements	6 à 10 ans
• Matériel	4 à 10 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
• Mobilier de bureau	7 à 10 ans

2c—Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2d—Stocks et en cours

Les stocks de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2e—Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale.

Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2f—Produits constatés d'avances

Le poste « produits constatés d'avance » correspond à des produits comptabilisés au cours de l'exercice, mais dont tout ou partie court sur l'exercice suivant.

2g—Charges constatées d'avance

Le poste « charges constatées d'avance » correspond à des charges enregistrées au cours de l'exercice, mais qui courent pour tout ou partie sur l'exercice suivant.

2h—Produits à recevoir

Les produits à recevoir correspondent à des produits de l'exercice, mais non encore perçus.

2i—Charges à payer

Les charges à payer provisionnées sont certaines quant à leur objet et elles sont estimées en fonction des éléments connus à la clôture de l'exercice.

2j—Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour la valeur d'acquisition. Une provision est éventuellement constituée, correspondant aux moins values latentes.

2k— Subventions d'investissements

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan, à la date de leur versement et amorties sur la même durée d'amortissement que l'investissement en question.

Les dotations aux amortissements des subventions d'investissements s'élèvent à 119 929,41 € pour l'exercice.

2l—Provisions pour risques et charges

Les provisions correspondent à des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, où à des événements survenus et/ou en cours rendus probables.

Les provisions pour risques sont destinées à couvrir les risques identifiés et inhérent à l'activité, les sommes pourraient être revues si le jugement du pourvoi en cassation ne nous était pas favorable.

Les provisions pour charges sont destinées à des projets où évènements probables selon la politique définie par la Ligue de Football des Pays de la Loire

Les dépenses provisionnées sont estimées en fonction des éléments connus à la clôture de l'exercice.

Au 30 juin 2019, l'engagement pour indemnité de départ à la retraite s'élève à 289 111 €, dont 208 297 € ont été versés à un organisme extérieur pour la gestion de ces indemnités. Après prise en compte de ce fonds externalisé, l'engagement net comptabilisé en provisions ressort à 80 814 € à la clôture de l'exercice.

Depuis l'exercice 2008-2009, la caisse d'intempéries est présentée en provision pour risques et non plus en dettes diverses. D'autre part, au regard de la faible utilisation de la caisse d'intempéries depuis plusieurs saisons, celle-ci a cessé d'être alimentée le 4 décembre 2011, comme votée lors de l'Assemblée Générale du 5 Novembre 2011; la caisse d'intempéries de l'ex Ligue du Maine a été traitée de la même manière et ne sera plus abondée.

Subventions

Les subventions ne sont comptabilisées qu'au moment de leur versement ou certitude de versement et non lors du vote de celles-ci, du fait de l'incertitude relative à l'exactitude du montant versé et aux délais significatifs de versement.

Fonds d'Entraide et de Solidarité

Le solde du Fonds d'Entraide et de solidarité est de 502 315 € au 30/06/2019, ce Fonds a vocation à être soldé au 30/06/2020 comme indiqué dans le traité de fusion des Ligues Atlantique et du Maine, il a ainsi été décidé :

- Lors de l'AG du 05 novembre 2011 de suspendre provisoirement les prélèvements au titre de la journée de solidarité,
- Lors de l'AG du 21 avril 2018 de rétrocéder aux clubs de l'ex-Ligue Atlantique une partie du fond d'entraide et de solidarité à hauteur de 6 € par licencié (inscrit au 1er mai 2018), soit un montant total de 745 K€ imputés dans les comptes courants des clubs au 30/06/2018,
- Lors de l'AG du 21 avril 2018, d'effectuer des dotations aux clubs de l'ex-Ligue Atlantique afin de solder ce fonds, pour ce faire :
 - 1 500 tablettes pour un total de 286 441,20 € ont été distribuées aux clubs sur la saison 2018-2019 et imputés directement dans le compte du fonds d'entraide et de solidarité.
 - des bons d'achat de matériel qui seront utilisables sur la saison 2019-2020.

Rémunération globale des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux dirigeants de la Ligue de Football des Pays de la Loire au 30/06/2019.

Effectif

L'effectif équivalent temps plein de la Ligue de Football au 30/06/2018 était de 46,37 personnes et au 30/06/2019 il est de 45,22.

Tableau des immobilisations
Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Compte	Intitulé	Valeur Brute au 30/06	Acquisition de la saison	Augmentations vir cpte à cpte	Diminutions Cessions-mise au rebut	Diminutions vir cpte à cpte	Valeur Brute au 30/06
208000	Logiciels	49 430,42 €					49 430,42 €
208001	Logiciels CRT	3 808,55 €					3 808,55 €
211000	Terrain 72	150 500,00 €					150 500,00 €
211701	Terrain CRT (mali)	754 745,06 €					754 745,06 €
213000	Siège social	1 841 036,12 €					1 841 036,12 €
213001	Constructions CRT	2 875 926,46 €					2 875 926,46 €
213500	Agencements - Installations construct°	138 194,45 €					138 194,45 €
213800	Aménagement rond point	339 593,83 €	5 197,80 €				344 791,63 €
215400	Matériel	122 646,32 €	3 811,20 €				126 457,52 €
215401	Matériel CRT	221 825,77 €	16 763,20 €				238 588,97 €
218100	Agencements - Aménagement	162 898,75 €	28 104,00 €				191 002,75 €
218101	Agencements - Aménagement CRT	288 036,39 €	41 627,34 €	136 797,74 €			466 461,47 €
218121	Constructions agencement CRT	435 051,86 €					435 051,86 €
218200	Matériel transport	385 901,29 €					385 901,29 €
218300	Matériel bureau informatique	333 295,45 €	10 479,48 €				343 774,93 €
218301	Matériel bureau informatique CRT	31 545,37 €	917,41 €				32 462,78 €
218400	Mobilier bureau	121 120,12 €	18 649,07 €				139 769,19 €
218401	Mobilier bureau CRT	133 761,19 €	17 236,34 €				150 997,53 €
218701	Mali de Fusion	326 000,00 €					326 000,00 €
231301	Immobilisations en cours CRT	136 797,74 €			136 797,74 €		- €
	TOTAL	8 852 115,14 €	142 785,84 €	136 797,74 €	136 797,74 €	- €	8 994 900,98 €

Ligue
CRT

Tableau des amortissements
Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

COMPTES	INTITULES	Cumul Amortissement au 30/06	Augmentations Amortissements	Augmentations vir cpte à cpte	Diminutions Cessions-mise au rebut	Diminutions vir cpte à cpte	Valeur Brute au 30/06
280800	Logiciels	49 430,42 €					49 430,42 €
280801	Logiciels CRT	3 808,55 €					3 808,55 €
281300	Siège social	1 091 809,60 €	63 065,29 €				1 154 874,89 €
281301	Constructions CRT	2 359 313,01 €	57 779,07 €				2 417 092,08 €
281350	Agencements - Installations construct°	107 390,84 €	5 096,71 €				112 487,55 €
281380	Aménagement rond point	89 680,48 €	34 293,15 €				123 973,63 €
281540	Matériel	102 785,88 €	6 957,13 €				109 743,01 €
281541	Matériel CRT	203 505,54 €	16 016,29 €				219 521,83 €
281810	Agencements - Aménagement	154 931,49 €	5 588,91 €				160 520,40 €
281811	Agencements - Aménagement CRT	234 765,89 €	39 339,83 €				274 105,72 €
281812	Constructions agencement CRT	286 427,65 €	24 591,05 €				311 018,70 €
281820	Matériel transport	210 917,81 €	64 963,54 €				275 881,35 €
281830	Matériel bureau informatique	285 712,58 €	27 826,87 €				313 539,45 €
281831	Matériel bureau informatique CRT	23 761,37 €	3 245,60 €				27 006,97 €
281840	Mobilier bureau	109 622,64 €	5 723,84 €				115 346,48 €
281841	Mobilier bureau CRT	120 774,53 €	5 479,53 €				126 254,06 €
281871	Mali de Fusion	59 272,72 €	29 636,36 €				88 909,08 €
	TOTAL	5 493 911,00 €	389 603,17 €	- €	- €	- €	5 883 514,17 €

Ligue
CRT

Etat des provisions
Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Intitulés	au 1er juillet	Dotation 681500 à 68665	Reprise 781500 / 454000	Au 30 juin
Provision pour risques	47 629,94 €			37 213,21 €
risque caisse d'intempéries	47 629,94 €		10 416,73 €	37 213,21 €
Provision pour grosses réparation	- €			70 000,00 €
Refections chambres CRT	- €			- €
Travaux CRT	- €			- €
Travaux LAF	- €	70 000,00 €		70 000,00 €
Provision pour charges	124 859,00 €			80 815,00 €
dotation IDR	124 859,00 €	15 883,00 €	59 927,00 €	80 815,00 €
ss total	172 488,94 €	85 883,00 €	70 343,73 €	188 028,21 €

Etat des Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

INTITULES	DEBIT	CREDIT
Charges ou produits d'exploitation	23 667,25 €	
Charges ou produits financiers	0,00 €	
Charges ou produits exceptionnels		0,00 €

Etat des immobilisations financières
Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

INTITULES	DEBIT	CREDIT
Avances aux club		
A nouveau	61 002,00 €	
Avances octroyes	0,00 €	
Acompte sur avances	0,00 €	
Remboursement échéances		19 669,00 €
<i>Solde du compte</i>	<i>41 333,00 €</i>	
Avances aux club		
A nouveau	68 480,00 €	
Avances octroyes	0,00 €	
Acompte sur avances	0,00 €	
Remboursement échéances		40 480,00 €
<i>Solde du compte</i>	<i>28 000,00 €</i>	
Cautionnement Versé Ligue	500,00 €	
Super U carte carburant		
<i>Solde du compte</i>	<i>500,00 €</i>	
Cautionnement Versé CRT	76,22 €	
caution CANAL + 76,22 €		
<i>Solde du compte</i>	<i>76,22 €</i>	

Etat des prêts

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Montant net au bilan	Échéances à moins d'un an	Échéances de un à cinq ans	Echéances à plus de cinq ans
Avances aux Clubs	69 333,00 €	28 584,00 €	40 749,00 €	- €

Variation des Fonds Propres
Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

INTITULES	DEBIT	CREDIT
FONDS DE DOTATION		
solde au 1er juillet		2 343 457,26 €
Solde Report a nouveau	167 881,74 €	
solde au 30 juin		2 175 575,52 €
FONDS AFFECTES A LA FES		
solde au 1er juillet		788 931,59 €
Affectation Résultat	175,00 €	
Achat des tablettes	286 441,20 €	
solde au 30 juin		502 315,39 €

Etat des emprunts

Période du 01/07/2018 au 30/06/2019

Emprunts	Montant initial	Durée	Date début	Date fin	Capital restant Dû au 01/07/2018	Total Échéances Sai- son	en capital	En intérêts	Capital restant dû au 30/06/2019
Credit Agricole	1 200 000,00 €	11 ans	02/06/09	02/07/20	206 367,66 €	101 761,44 €	97 716,86 €	4 044,58 €	108 650,80 €
Credit Agricole 72	450 000,00 €	15 ans	05/06/15	05/05/30	364 520,36 €	33 036,24 €	28 466,68 €	4 569,56 €	336 053,68 €
FFF	150 000,00 €	10 ans	10/07/08	10/07/18	15 000,00 €	15 375,00 €	15 000,00 €	375,00 €	- €
	1 800 000,00 €					150 172,68 €	141 183,54 €	8 989,14 €	444 704,48 €

Emprunts	à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans	Intérêts a payer au 30/06/2018
Credit Agricole	100 187,99 €	8 462,81 €	- €	28,66 €
Credit Agricole 72	28 838,37 €	119 966,44 €	187 248,87 €	65,82 €
FFF	- €	- €	- €	- €
	129 026,36 €	128 429,25 €	187 248,87 €	94,48 €

Budget Prévisionnel

Budget Prévisionnel 2019/2020

	Réalisé au 30/06/2019	Budget Prévi 2019-2020
RECETTES		
Licences	3 469 525	3 465 000
Droit de Changement de Club	537 957	535 000
Ventes	264	200
Amendes	277 746	275 000
Cotisations clubs et membres	72 675	72 000
Droit de stage + participation aux frais	606 592	752 500
Recettes et Activité CRT	907 595	910 000
Publicité, partenariat	187 744	192 000
Loyers CRT + Beach Soccer + District	18 250	16 800
Subventions	1 682 370	1 550 000
Recettes Coupe de France	43 576	42 000
Journée des Ligues	30 205	30 000
Droit d'engagement (championnat et coupes)	78 684	78 000
Redevances & Recettes compétitions	1 097 807	1 100 000
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	214 644	130 000
Produits financiers	4 445	4 000
Produits exceptionnels	159 432	130 000
	9 389 510	9 282 500
DEPENSES		
Restauration - Hôtellerie CRT	566 632	569 000
Variation de stock	-	
Licences	499 981	498 000
Droit de changement de club	80 047	79 000
Publicité, cadeaux, divers	140 103	130 000
Achat Matériel et équipement	186 578	230 000
Electricité, gaz, eau	77 491	78 000
Fournitures Bureau et info	16 016	16 000
Sous-traitance, locations et prestation service	228 271	210 000
Entretien et maintenance (immeuble et matériel)	211 982	220 000
Assurances dont MDS	606 734	607 000
Intérimaires, Honoraires, examens médicaux	315 850	285 000
Mission Réceptions	527 716	540 000
Défiscalisation	682	500
Affranchissement et téléphone	58 572	55 000
Impôts, taxes et versements assimilés	192 360	195 000
Salaires et traitements	1 668 022	1 725 000
Charges sociales	651 501	680 000
Dotations aux amortissements sur immobilisations	389 603	400 000
Dotations aux provisions	85 883	20 000
Frais de transport et déplacements	389 030	391 500
Frais d'arbitrage	915 072	915 000
Dons et Subvention	259 700	195 000
Redevances Districts et IRFF	1 211 522	1 215 000
Charges financières	11 237	8 500
Charges exceptionnelles	75 730	20 000
	9 366 315	9 282 500
BENEFICE OU PERTE	23 195	-

